



**COMPTE  
ADMINISTRATIF  
2014**



# 2014, une année de transition avant la montée en puissance de la Métropole

## > En résumé

2014 aura été une année de transition à plusieurs titres, marquée par la préparation de la transformation de la Communauté urbaine de Bordeaux en Bordeaux Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le renouvellement des équipes municipales suite aux élections et du Conseil communautaire qui a adopté le 19 décembre un nouveau plan de mandature 2014-2020 articulé autour de 5 grandes priorités (dynamisme économique, mobilité « intelligente », logements accessibles et de qualité, environnement et qualité de vie, action publique plus efficiente), et enfin par un changement de paradigme financier avec l'association des collectivités au redressement des comptes publics (1,5 Md€ en 2014).

L'ensemble de ces événements n'a pas été sans incidence sur l'activité des services et sur les résultats budgétaires de cet exercice.

Ainsi, les recettes réelles totales perçues en 2014 (1,373 Md€) sont pour la première fois en diminution de 4,12 % par rapport à 2013, alors qu'elles avaient connu une progression continue en raison notamment du dynamisme des bases de fiscalité. Or, 2014 a constitué la **première année de l'association des collectivités locales au redressement des comptes publics** qui s'est traduite par une baisse de -1,5 Md€ des concours financiers versées par l'État (contre 750 M€ prévus initialement). Cette ponction s'est traduite pour La Cub par une baisse des dotations de 7,17 M€ en 2014 à laquelle s'est ajoutée un prélèvement de 3,2 M€ au titre du FPIC. La plus faible dynamique des produits issus de la fiscalité locale n'a pas permis de couvrir ces **10,4 M€ de moindres recettes**.

En parallèle, **les dépenses réelles totales de l'exercice se sont élevées à 1,224 Md€ en mouvements réels contre 1,205 Md€ en 2013, soit une hausse de 1,56 %.** Leur progression s'est fortement ralentie depuis 2011 en raison de la mise en place de mesures de gestion.

Le ralentissement a surtout été marqué en 2014 par **une baisse de l'investissement, puisque s'agissant du seul programme d'équipement, les dépenses réelles mandatées ont atteint 460,6 M€ contre 483,7 M€ en 2013.** À noter toutefois qu'au niveau national, 2013 a été l'année record toutes catégories en matière de dépenses d'investissements, puisque 2013 a même devancé 2009 et son effet Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) (plan de relance).

À l'inverse, les dépenses d'investissement des collectivités locales ont chuté de 5 Md€ en 2014, soit -8 %. La situation de La Cub est donc similaire à la situation de l'ensemble des collectivités locales.

Au final, **le résultat net disponible de l'exercice 2014, après prise en compte des restes-à-réaliser, est également en diminution** (149,14 M€ contre 167,40 M€ en 2013) **de 11 %.** Cette baisse s'accroît depuis 3 ans en raison de l'effet « ciseau » de plus en plus marqué entre les recettes et les dépenses, malgré la baisse des dépenses d'investissement en 2014, du fait de la réforme de la fiscalité locale et surtout de la baisse croissante des concours financiers de l'État.

La dégradation du résultat se répercute directement sur le besoin d'emprunt. Ainsi l'encours de dette a augmenté de 10,14 % en 2014 (605,39 M€ contre 549,65 M€ en 2013), signe que La Cub, devenue Bordeaux Métropole, est entrée dans **un nouveau cycle d'endettement**, en partie atténué par l'affectation prioritaire du résultat 2014 à la maîtrise de l'endettement, conformément à **la stratégie de désendettement et de préservation des marges de manœuvre** de la Métropole qui se poursuit dans son Budget Supplémentaire 2015. Si rien n'est alarmant à ce stade et que la situation reste naturellement très saine, il faudra être suffisamment réactif pour pouvoir relever collectivement ce défi compte tenu de la profonde évolution du périmètre d'intervention de notre Établissement.

Malgré cela, **La Cub a poursuivi son rôle de redistribution aux communes avec des reversements directs à hauteur de 86 M€** (Attributions de compensation, Dotation de solidarité communautaire, Fonds de concours de fonctionnement et d'Investissement, et reversement de taxe locale d'équipement et de taxe d'aménagement). À ces reversements **s'ajoutent les crédits du Fonds de proximité d'intérêt communal (FIC) (25,6 M€) et les opérations au titre des contrats de co-développement (CODEV) de la 2<sup>e</sup> génération** (hors fonds de concours).

Concernant la Dotation de solidarité communautaire, il doit être rappelé que **Bordeaux Métropole**, hors les cas atypiques d'Arras et de Dunkerque, est restée la **seconde entité la plus redistributrice au sein des communautés urbaines de plus de 200 000 habitants** (après Nantes Métropole) avec une Dotation de solidarité communautaire (DSC) versée de 47,95 € par habitant en 2014 contre 28,46 € en moyenne.

**Année de transition** dans un contexte de renouvellement des Conseils municipaux et du Conseil communautaire, **2014 aura été la dernière année de la Communauté urbaine sur son périmètre « historique » d'intervention**, avant les régularisations de transferts de compétences, les nouvelles compétences issues de la loi MAPTAM et la mutualisation des services qui se traduira par une **montée en puissance de la nouvelle Métropole à partir de 2015**, mais aussi par un transfert de la dynamique des charges des moyens communaux à cette dernière.

## > 2014

# Premier exercice d'une nouvelle mandature dans une conjoncture économique et financière très contrainte

La Cub est intervenue en 2014 dans un contexte économique difficile pour les finances publiques. Concernant l'état des finances publiques, malgré un effort structurel important en 2013 et en 2014 qui a porté sur une réduction des dépenses publiques, le déficit public pour 2014 s'établit à -84,8 Md€, soit 4,0 % du PIB après 4,1 % du PIB en 2013. En part de PIB, les recettes publiques progressent de 52,9 % à 53,2 %, légèrement plus vite que les dépenses dont le poids dans le PIB passe de 57,0 % à 57,2 %. Le taux de prélèvements obligatoires est stable, à 44,7 % du PIB.

En 2014, **les collectivités locales restent désormais associées au redressement des comptes publics** à travers la poursuite du **gel des concours financiers de l'État** et la poursuite du **renforcement de la péréquation horizontale** avec le Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC). Leur contribution a pris la forme d'une première baisse, en 2014, des dotations qu'elles perçoivent de l'État, à hauteur de 1,5 Md€.

D'un point de vue plus large, en 2014, l'activité a légèrement accéléré dans la zone euro. Au plan national, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) a été fragile et l'inflation faible, encore une fois cette année. En moyenne annuelle, la croissance en 2014 est identique à celle de 2013 : +0,4 %. L'inflation a reculé de 0,9 % à 0,5 % en un an.

On relèvera également, comme l'année précédente, que la région Aquitaine bénéficie d'indicateurs plus positifs que l'ensemble de la France métropolitaine. L'emploi salarié marchand se redresse de 0,2 %, entraîné par les services marchands et l'intérim, alors qu'il reste stable au niveau national. La hausse de l'emploi salarié (hors intérim) est de 0,3 % pour la Gironde alors qu'il baisse de 0,2 % pour l'ensemble de la France métropolitaine. Le taux de chômage augmente, cependant encore, pour s'établir à 9,9 % (contre 10 % au niveau national). La construction de logements résiste mieux dans la région qu'au niveau national : 25 700 permis de construire ont été délivrés, soit 2 % de plus que sur la période allant d'octobre 2013 à septembre 2014, contre une baisse de 2,4 % en France métropolitaine. La fréquentation hôtelière est en hausse (+6,1 % en un an). Les créations d'entreprises sont en baisse, en raison d'un fort recul des créations d'autoentreprises. Le nombre de défaillances diminue. Le secteur viticole est affecté par une baisse des ventes. Le commerce extérieur rebondit à l'export comme à l'import.

La Communauté urbaine de Bordeaux, devenue Bordeaux Métropole, s'insère dans cet environnement général.

Le Compte Administratif 2014 retrace, sous l'angle comptable, les actions menées par La Cub au cours de cet exercice, dans les divers domaines de sa compétence.

L'exercice 2014 s'est donc caractérisé par :

## > Un volume de recettes et de dépenses encore une fois bien au-dessus du milliard d'euros mais en nette diminution par rapport à l'exercice précédent

Les **recettes et dépenses réelles** culminent à un niveau élevé encore cette année, mais en diminution par rapport à 2013 avec :

- Un **montant de recettes réelles** qui s'élève, **hors résultats antérieurs reportés**, à **1,373 Md €**.

**Elles sont en diminution de 4,12 %** par rapport à celles de 2013 (1,432 Md€).

Les recettes réelles de fonctionnement (982,5 M€), qui intègrent les produits exceptionnels et les recettes de cessions, diminuent de 6,34 %, alors qu'elles étaient en augmentation de 5,46 % en 2013 (1 049 M €) par rapport à 2012.

- Un **montant de dépenses réelles** qui atteint, **hors résultats antérieurs reportés** à **1,224 Md €**, contre 1,205 Md € en 2013, soit une **hausse de 1,56 %**, alors que ces dépenses réelles augmentaient de 4,84 % en 2013 et de 11,47 % en 2012.

**Leur progression s'est fortement ralentie depuis 2013.**

**1 373 268 186,12 €**

de recettes annuelles

**1 223 984 227,89 €**

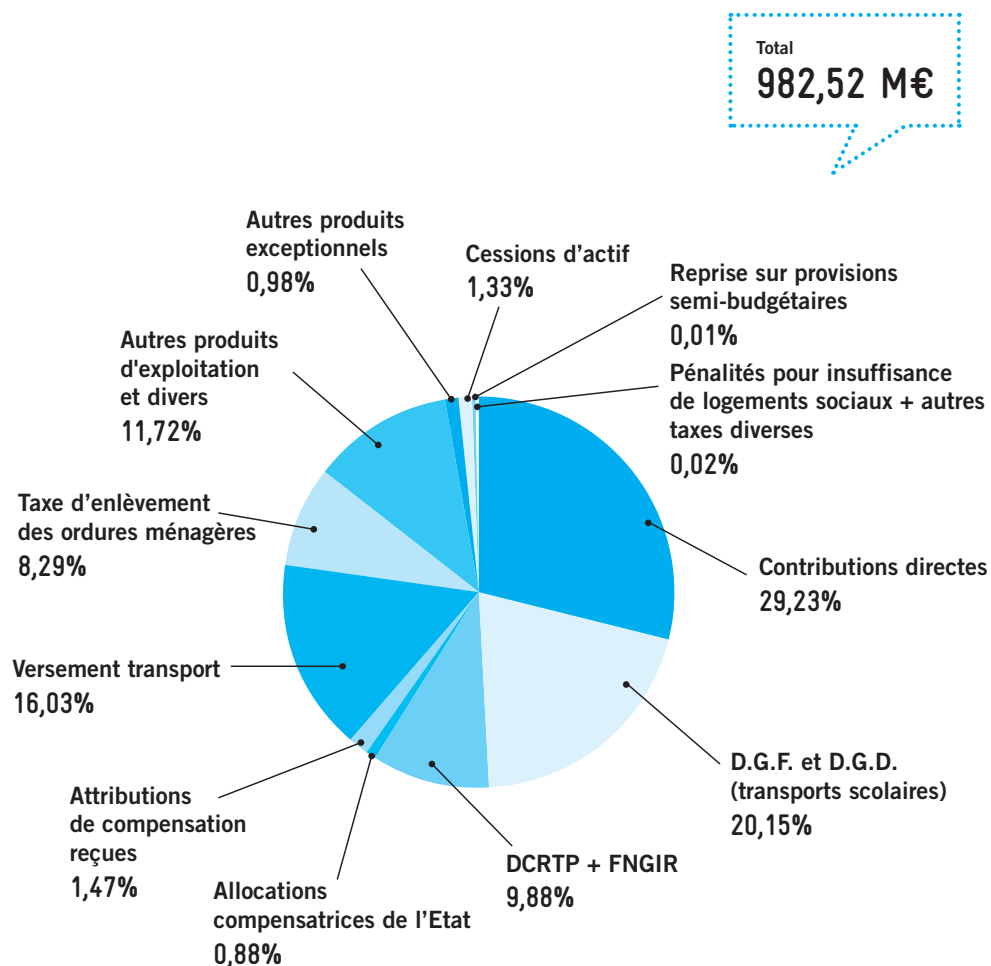
de dépenses annuelles

## > Des recettes de fonctionnement en diminution

Hors reprise des résultats de l'exercice précédent, les recettes réelles de fonctionnement s'élevaient à **982,52 M€**, en baisse de **6,34 % par rapport à 2013** (1 049 Md€), après une progression au cours des deux exercices comptables précédentes (+5,46 % en 2013 et + 2,60 % en 2012).

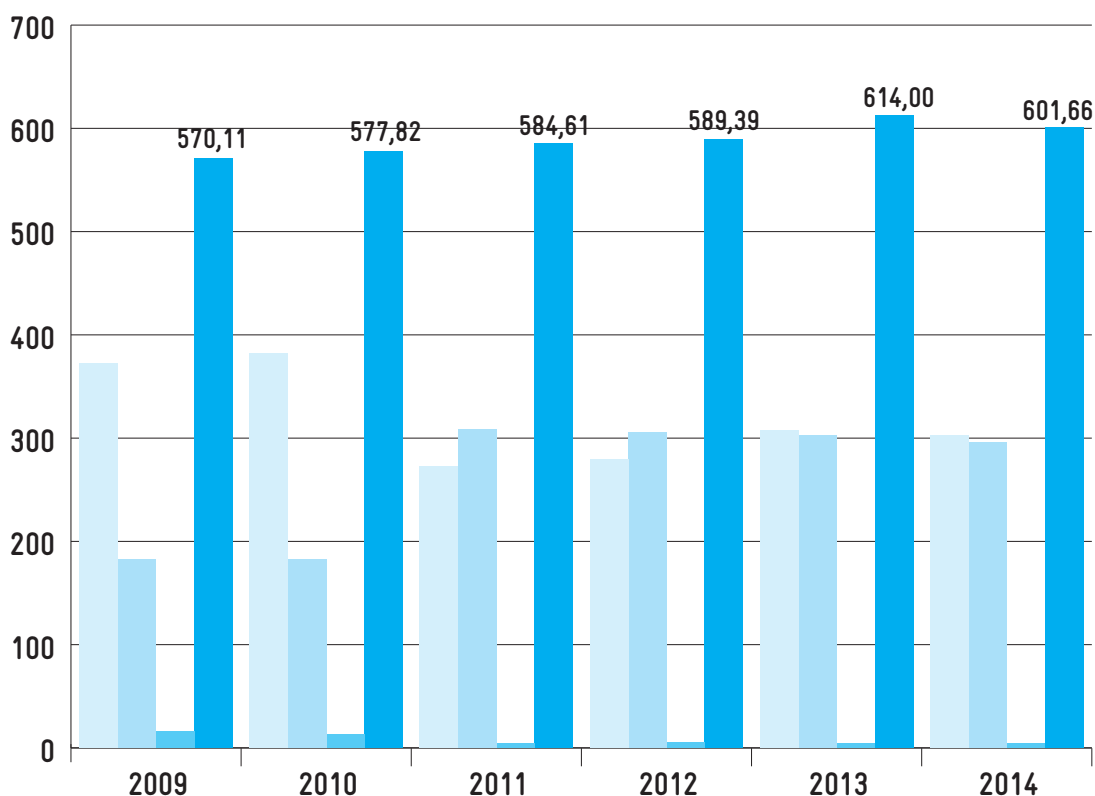
Cette diminution doit cependant être relativisée car elle s'explique en grande partie par des recettes exceptionnelles non récurrentes qui étaient élevées en 2013 (38,59 M€).

Ventilation des recettes de fonctionnement en 2014



DGF : Dotation globale de fonctionnement  
DGD : Dotation générale de décentralisation

## Les principales recettes de fonctionnement de 2009 à 2014



	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Fiscalité	371 818 356,53	382 038 263,26	272 623 288,25	278 949 672,54	306 722 766,09	301 698 665,85
Dotations	182 633 193,00	183 268 013,00	307 775 790,00	305 847 283,00	302 881 015,04	295 709 321,00
Autres attributions et participations	15 659 463,42	12 514 607,00	4 208 661,00	4 591 194,00	4 394 219,00	4 251 886,00
<b>TOTAL</b>	<b>570 111 012,95</b>	<b>577 820 883,26</b>	<b>584 607 739,25</b>	<b>589 388 149,54</b>	<b>613 998 000,13</b>	<b>601 659 872,85</b>

## Un produit de la fiscalité et des dotations en baisse

En 2014, hors fiscalité et dotations affectées (TEOM, DGD Transports scolaires), l'ensemble des recettes de fiscalités et de dotations s'élève à **587,12 M€** au total, avec une part de dotation de 299,96 M€.

### > Dotations : des réalisations en baisse pour la seconde année consécutive

L'année 2014 a été nettement marquée par **la diminution des dotations de l'État à hauteur de 7,17 M€**, dont 6,01 M€ au titre de la **contribution de notre Établissement au redressement des finances publiques**. Cette ponction impacte la dotation d'intercommunalité qui est comprise dans la dotation globale de fonctionnement.

De fait, par rapport à 2013, **les baisses continuent de s'accroître**, avec principalement :

- La Dotation d'intercommunalité qui se réduit de 4,79 M€, suite à l'effet conjugué d'une augmentation de 1,23 M€ s'expliquant par l'accroissement de la population de 13.949 habitants (soit  $13.949 * 87,9932 \text{ €}$  (dotation d'intercommunalité à l'habitant)) et d'une ponction de 6,02 M€ au titre de la contribution 2014 au redressement des finances publiques,
- La Dotation de compensation a été, quant à elle, minorée de 0,96 M€, (pour 2,49 M€ en 2013 et 1,99 M€ en 2012), soit une perte cumulée de 5,44 M€ sur ces trois dernières années.



**Ces dotations vont continuer à diminuer au moins jusqu'à 2017 et pourraient atteindre en cumulé sur la période des trois prochaines années un montant évalué à 108,4 M€ pour Bordeaux Métropole.**

L'exercice 2014 confirme à nouveau qu'à la suite de la réforme de la Taxe professionnelle, La Cub, devenue Bordeaux Métropole, reste très dépendante des dotations de compensation de l'État.

Il ressort, en effet, que **dans l'ensemble Fiscalité/ Dotations (587,12 M€)** hors fiscalité et dotation affectées, les dotations versées par l'État s'élèvent à 299,96 M€, elles **pesent 51,09 % du global, pour 35,71 % en 2009** (année qui précède la réforme de la taxe professionnelle). Cette situation de forte dépendance de notre Établissement aux concours financiers de l'État le place donc dans une situation de risque financier compte tenu des baisses de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) devant intervenir entre 2014 et 2017.

Libellés	Montants	% dans Total
Total part Fiscalité (hors attributions de compensation et recettes loi SRU)	<b>287 163 767</b>	<b>48,91 %</b>
Total part Dotations de Compensation	<b>299 961 207</b>	<b>51,09 %</b>
<b>Ensemble Fiscalité + Dotations (hors fiscalité et dotations affectées, c'est-à-dire TEOM et DGD)</b>	<b>587 124 974</b>	<b>100,00 %</b>

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères  
DGD : Dotation Générale de Décentralisation

De plus, en 2014 pour la troisième année consécutive, notre Établissement a contribué au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (**FPIC**) qui vise à élargir, par le biais d'un prélèvement sur les recettes fiscales du secteur communal (communes et intercommunalités), les moyens consacrés à la réduction des inégalités entre les territoires via un dispositif national dit de péréquation horizontale.

Il a ainsi contribué à hauteur de 3,22 M€ en 2014 (pour 1,83 M€ en 2013), **cette contribution devrait continuer à augmenter pour atteindre 2,0 % des ressources du bloc communal en 2016.**

À noter que les modifications actuellement en cours dans le cadre de la métropolisation (régularisations et transferts de compétences, mutualisation) vont conduire à majorer les attributions de compensation versées par les communes membres ce qui conduira à augmenter le niveau d'intégration de la Métropole qui supportera une part plus importante du prélèvement FPIC du territoire (environ 1,5 M€ estimés en 2018).

**> Des recettes fiscales en baisse**

Les **contributions directes** (hors rôles supplémentaires et hors TEOM affectée au Budget annexe « Déchets Ménagers et assimilés ») **et les compensations fiscales s'élèvent à 386 M€** (pour 388 M€ en 2013), représentant **39,86 % des recettes réelles** consolidées de fonctionnement, hors produits de cession et reprise de provisions, pour 38,10 % en 2013.

Parmi ces contributions directes, le produit issu de la fiscalité (CFE + CVAE + TH + TFPNB + IFRER + TASCOM), hors taxes affectées, s'élève à **287,16 M€**, dont 6,5 M€ au titre des rôles supplémentaires perçus en 2014. Il est **en diminution de 1,64 %** par rapport au produit de fiscalité 2013 (291,96 M€, dont 11,33 M€ au titre des rôles supplémentaires).

Cela représente **29,62 %** (pour 28,67 % en 2013) **des recettes réelles consolidées de fonctionnement**, hors produits de cession et reprise de résultats des Budgets annexes clôturés et provisions (969 M€) alors que, par exemple, le seul produit de la Taxe professionnelle représentait 40,06 % de ces mêmes recettes au Compte administratif (CA) 2009.

Cette baisse s'explique à hauteur de 5,9 M€ par l'impact de la délibération n° 2014/0019 prise par le Conseil le 17 janvier 2014, qui institue, en application de l'article 76 de la loi de finances rectificative pour 2013 du 29 décembre 2013, 6 montants de base minimum en fonction du chiffre d'affaires des entreprises.

## Le Versement Transport (VT)

Représentant 16,03 % des recettes, le produit du **Versement Transport (VT) s'élève en 2014 à 157,49 M€**, soit une diminution faciale de -3 % par rapport au produit enregistré en 2013 (162,36 M€). Toutefois, après retraitement et rattachement aux exercices concernés des surplus de produits encaissés par rapport aux produits à recevoir, le **produit définitif du Versement Transport ainsi corrigé s'élève à 158,49 M€, en baisse de -1,24%** par rapport à 2013 (160,48 M€) à taux constant de 2 %, alors qu'il progressait de 3,26 % en 2013 et de 2,58 % en 2012.

Cette baisse du produit semble être une conséquence des nouvelles modalités de renversement mises en place à partir de juillet 2014. Les versements sont maintenant centralisés par l'agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) qui s'est substituée aux unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) régionaux.

Un grand nombre d'autorités organisatrices de transports urbains (AOTU) constate également une baisse de leur VT. Des travaux d'analyse sont en cours, en lien avec le groupement des autorités responsables des transports (Gart) auquel Bordeaux Métropole contribue.

Au niveau du compte agrégé de l'ensemble des Budgets, hors produits de cession, reprises de provision et résultats antérieurs reportés, **le produit du VT représente 16,25 % des recettes réelles de fonctionnement**, pour 15,95 % en 2013.

Versement transport :

**158,49 M€ en baisse de -1,24%**

## La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Le produit de la TEOM s'est élevé à **81,50 M€** en 2014, contre 79,2 M€ en 2013, soit **une progression de 2,92%**, pour 3,73 % en 2013.

Cette progression à taux constants découle de l'effet cumulé de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales de 0,9 % et de la variation physique des bases servant d'assiette à cette taxe.

Recettes TEOM :

**81,50 M€ en hausse de 2,92%**

## Les recettes du réseau Tbc

À l'issue de la clôture des comptes de la délégation de service public d'exploitation du réseau de transport en commun, **le total des recettes perçues au titre de l'exercice 2014 s'élève à 59,42 M€**, dont 58,98 M€ de recettes tarifaires, pour 58,94 M€ en 2013, **soit une progression de 0,8%**. Cette hausse n'est toutefois pas suffisante pour endiguer la dégradation du ratio de couverture (recettes/dépenses) qui diminue de -3,4 %.

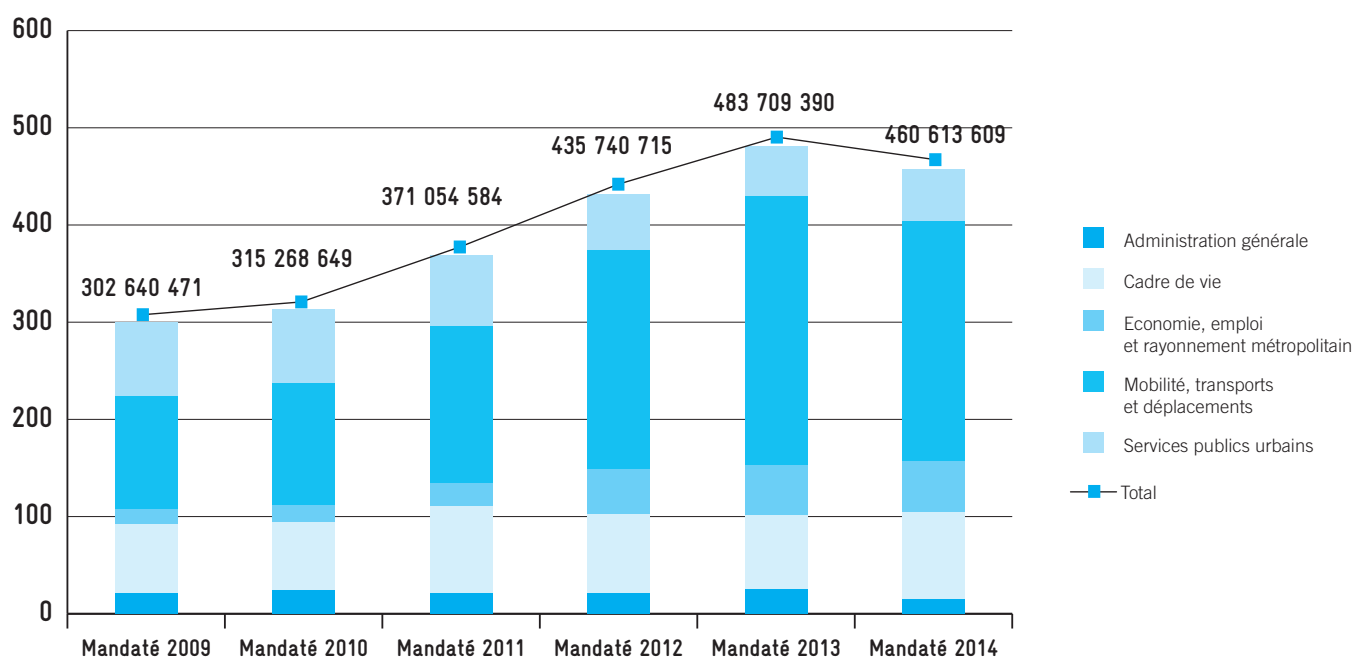
## > Un niveau d'investissement de l'ordre de 460,61 M€ en 2014, qui permet à Bordeaux Métropole de demeurer un acteur économique majeur malgré un environnement contraignant

Bien qu'en baisse de -1,85 % par rapport à 2013, le montant global des dépenses d'investissements reste élevé en 2014 à 533,31 M€, dont **un programme d'équipement de 460,61 M€** qui représente à lui seul plus de 86 % du total des investissements.

Il convient de rajouter que ce programme 2014 est supérieur de 22 % au montant moyen réalisé depuis 2008.

Par rapport au total des crédits prévus au titre du programme d'équipement 2014 (y compris les crédits reportés fin 2013, BS et DM), **le pourcentage des crédits mandatés ressort à 58,57 %**, en baisse par rapport aux exercices 2013 et 2012, mais il reste **supérieur au taux de consommation moyen constaté de 2009 à 2014 (55,60 %)**.

Programme d'équipement réalisé 2009-2014



Après une progression conséquente entre 2010 (315,27 M€) et 2013 (483,71 M€), les dépenses d'équipement réalisées sur l'exercice 2014 (460,61 M€) enregistrent un léger fléchissement de -0,05 % par rapport à 2013, année record.

Dépenses d'équipement en 2014 :

**460,61 M€**

**2,37 Md€**

de dépenses d'équipement depuis 2009

Parmi ces investissements, le poste des **subventions d'équipement versées et des fonds de concours s'élève à 76,92 M€ et a baissé de -14,79 % par rapport à 2013**. Malgré cette baisse, notamment en raison de la diminution de la contribution à la ligne à grande vitesse (LGV) Tours-Bordeaux, cela représente encore 35 % des investissements hors tramway, contre 39 % en 2013.

Il est à noter que ce type de dépenses se traduit par des appels de fonds contractualisés sur lesquels notre établissement a peu de marges de manœuvre.

> Le domaine « **Mobilité, Transports et Déplacements** » avec 247,78 M€ en 2014 est le principal poste de dépense, soit **53,79 % du total du programme d'équipement** contre 57,16 % en 2013, sachant que le **tramway** pèse pour 162 M€ en 2014 (contre 159 en 2013), ce qui représente **plus de 65 % des dépenses de transports en 2014**.

Concernant le tramway, les travaux d'extension des lignes A, B et C se sont élevés à 84 M€, contre 121 M€ en 2013. Ces travaux sont, en partie, arrivés en phase opérationnelle en 2014 ou tout début 2015.

Les travaux de réalisation du tram train du Médoc se poursuivent, avec 28,98 M€ de dépenses en 2014. À cela se rajoutent des dépenses de renforcement de l'offre, dont la mise en place des terminus partiels, qui se sont élevées à 10,56 M€, ainsi que de nouvelles rames de tramway pour l'équivalent de 18 M€, et les travaux du nouveau centre de maintenance La Jallère à Bordeaux Lac pour 16,3 M€. Enfin, le déploiement du nouveau Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV), qui permet d'optimiser le service de bus de La Cub et d'assurer la complète diffusion de l'état du réseau par tous les moyens techniques disponibles, a donné lieu à 5,14 M€ d'investissements mandatés.

Concernant les itinéraires structurants d'agglomération (voirie), la contribution aux **travaux d'amélioration de la rocade représentent 6,71 M€ en 2014** (7,98 M€ en 2013) et 3,28 M€ ont été dépensés pour poursuivre les études du projet de pont Jean-Jacques-Bosc

Les dépenses de voirie de proximité ont représenté 32 M€ dont 21 M€ pour le FIC (fonds de proximité voirie) en légère baisse par rapport au réalisé 2013 (24 M€), dont 3,4 M€ pour le réaménagement de l'espace St Michel et 1,2 M€ pour les aménagements cyclables. Enfin, toujours dans le domaine de la voirie, les dépenses de réalisation d'itinéraires intercommunaux, notamment dans le cadre des contrats de co-développement 2012-2014, se sont élevées à 21,95 M€ en 2014.

> Le domaine « **Cadre de vie** » représente le 2<sup>e</sup> poste de dépense en 2014, avec un montant réalisé de **89,43 M€** pour 77,35 M€ en 2013, **en hausse de plus de 14 %**.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du logement ont permis à ce titre de mandater l'équivalent de 32,87 M€ en 2014, et 27,16 M€ dans le cadre d'opérations d'urbanisme. À cela s'est rajouté 19,73 M€ de dépenses foncières, avec 9 M€ d'acquisitions de terrains portées de manière temporaire par notre Établissement pour le compte de La Fab notamment dans le cadre de 50 000 logements, mais également 8,8 M€ de réserves foncières et 2 M€ d'achat de terrains pour l'habitat.

> Le domaine « **Services publics urbains** » représente le 3<sup>e</sup> poste de dépense en 2014, avec un réalisé 2014 de **53,97 M€**, en légère hausse (+2,9 %) par rapport au réalisé précédent (52,44 M€).

Si les dépenses d'assainissement eaux usées/eaux pluviales (EU/EP) (28,69 M€) sont en retrait de presque 15 M€ par rapport à 2013, à l'inverse, la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ont donné lieu à 13,83 M€ de dépenses en 2014 (dont la construction du 3<sup>e</sup> dépôt au Haillan), ainsi que la chaufferie bois de Lormont avec 5,89 M€ de dépenses au budget réseau de chaleur. De plus, les travaux de restructuration du crématorium de Mérignac/Pessac se sont poursuivis en 2014, avec 2,89 M€ réalisé sur l'exercice.

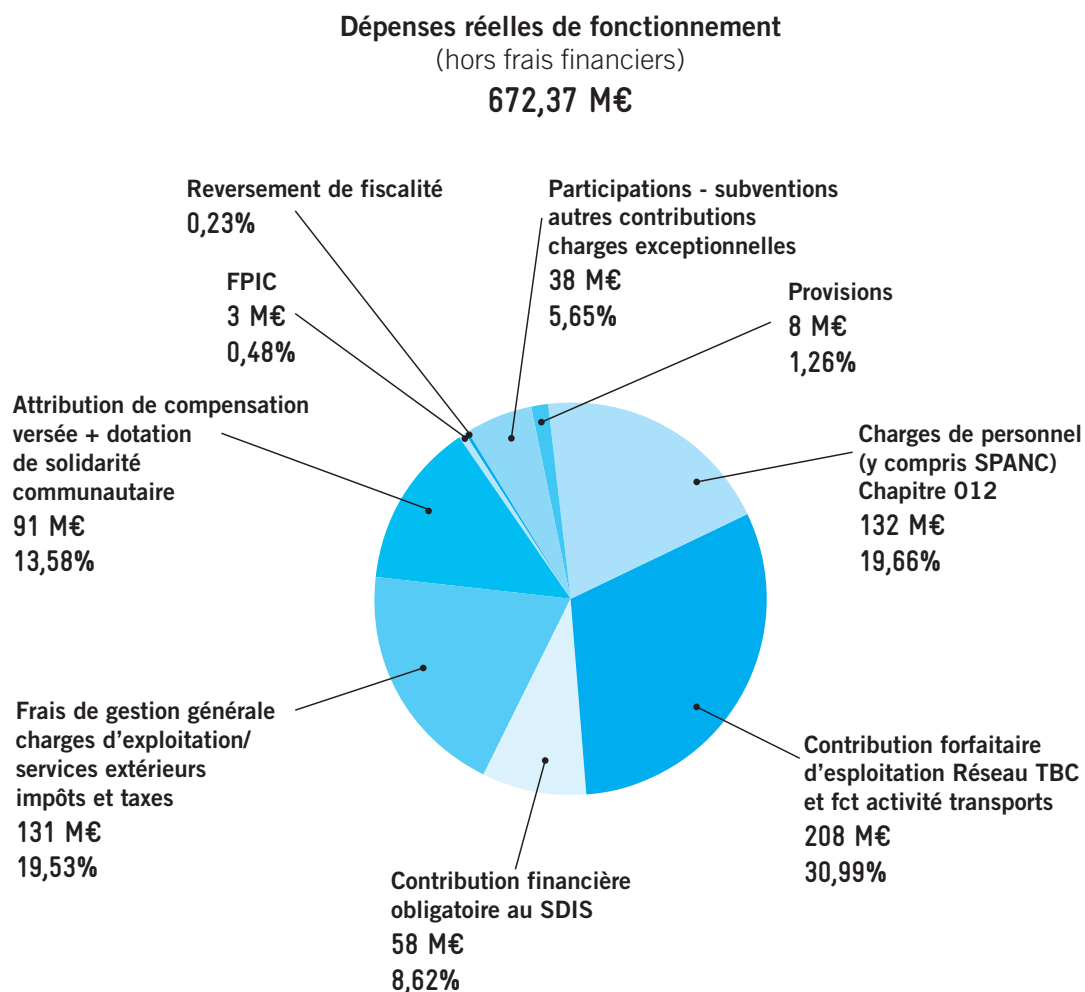
> Le domaine « **Économie, emploi et rayonnement métropolitain** » (53,62 M€) voit ses dépenses continuer d'augmenter (+3,75 %), mais de manière nettement plus modérée.

Plus de la moitié des dépenses sont consacrées à la contribution aux infrastructures ferroviaires, soit 27,89 M€ (dont LGV Bordeaux Tours). En outre, il convient de noter l'importance des acquisitions foncières dans le cadre des zones d'activités économiques pour 11,77 M€ (aménagement de l'Aéroparc, zone économique Eiffel à Pessac.

S'ajoute 5,45 M€ de dépenses dans le cadre de l'offre culturelle (Salle de spectacle à Floirac, équipements sportifs dont le grand stade de Bordeaux).

> Le domaine « **Administration générale** » (**15,82 M€**) comprend des dépenses en nette baisse (-38,53 %) par rapport à 2013 (25,73 M€), tout en présentant un taux global de réalisation des crédits relativement faible (51,66 %).

## > Des dépenses de fonctionnement en hausse mais qui restent encadrées



Hors frais financiers (18,3 M€), les dépenses réelles de fonctionnement (672,37 M€), ont progressé globalement de 4% en 2014.

Il convient de préciser que ces dépenses comprennent des contributions forfaitaires ou obligatoires dont l'évolution est peu maîtrisable, les plus importantes étant la contribution d'exploitation du réseau Tbc (208,35 M€) et la contribution versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) (57,97 M€) qui représentent près de 45% des dépenses nettes de fonctionnement 2014 et augmentent de 9,5% au total.

## Des dépenses de personnel en augmentation, résultat de l'application de mesures réglementaires statutaires ou locales

En 2014, les **charges de personnel**, qui représentent le 2<sup>e</sup> poste de dépenses de fonctionnement tous budgets confondus, se sont élevées à **132,19 M€** en 2014, **soit une progression de 5,44%** par rapport à 2013. Sur les 10 dernières années, les charges de personnel ont évolué de +46,82 %, soit de +3,92 % en moyenne annuelle.

Cette évolution de 5,44 % s'explique à la fois par l'application de mesures statutaires et réglementaires qui pèse pour plus de 3 % (Glissement Vieille Technicité, majoration du taux de cotisation retraite pour l'employeur, suppression du jour de carence au 1<sup>er</sup> janvier 2014, impact réforme statutaire catégories C et B..., mais également par d'autres décisions de notre Établissement telles que la mise en place de la complémentaire santé qui a impacté 2014 en année pleine, ou encore des ajustements d'effectifs.

Il convient de souligner que le montant des dépenses de personnel de La Cub en 2014 est de 178,43 € par habitant (740 881 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014), contre 170,62 € par habitant en 2013 (734 812 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013).

## Des dépenses de redistribution aux communes en hausse par rapport à 2013

Les **dépenses dites de « redistribution »**, composées des reversements au titre de l'Attribution de compensation (AC), de la Dotation de solidarité communautaire (DSC), s'élèvent pour La Cub à **91,32 M€** (contre 90,15 M€ en 2013), compensées par 14,48 M€ reversés par les communes ne bénéficiant pas d'AC, ce qui donne un **net redistribué de 76,84 M€ sur 2014**.

En y intégrant également le **Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC)**, auquel La Cub est contributrice depuis l'année 2012, et qui s'élève à 3,2 M€ en 2014 (pour 1,83 M€ en 2013), les dépenses de redistribution nettes **s'élèvent au total à 80,06 M€, en augmentation de 3,3 % par rapport à 2013 (77,50 M€)**.

Hors cas atypiques d'Arras et de Dunkerque, **La Cub reste en 2014 la seconde Communauté urbaine la plus redistributrice au sein des Communautés urbaines de plus de 200 000 habitants avec une DSC versée de 47,95 € par habitant** contre 28,46 € en moyenne.

Dès 2015 la Métropole, comme les communes, devra se conformer aux dispositions légales de répartition de l'enveloppe de DSC à compter de 2016, dans le cadre d'un pacte financier et fiscal d'agglomération pour la nouvelle mandature et sur la base de critères en phase avec le cadre légal fixé par le Code Général des impôts.

**Le montant total versé par l'ensemble du bloc communal au titre du FPIC s'est élevé à 6,43 M€** (pour 3,52 M€ en 2013), dont 3,21 M€ à la charge des communes et 3,22 M€ versé par La Cub, cette contribution devant monter en puissance jusqu'en 2016.

Libellés	Dépenses brutes (a)	Attributions de compensation reçues des communes (b)	Dépenses nettes (c) = (a) - (b)
Attributions de compensation versées aux communes (AC)	55 793 041,27	14 478 965	41 314 076,27
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	35 523 957,10		35 523 957,10
FPIC	3 220 433,00		3 220 433,00
<b>Total dépenses de redistributin</b>	<b>94 537 431,37</b>	<b>14 478 965</b>	<b>80 058 466,37</b>

**47,95 M€/hab**  
reversés par La Cub  
aux communes au titre  
de la DSC

## Un déficit global du réseau Tbc qui augmente de 17,6% en 2014

Selon l'arrêté des comptes du réseau Tbc, **les dépenses globales** (200,64 M€ pour 179,07 M€ en 2013) **évoluent de 12,04%**, alors que **les recettes d'exploitation** (59,42 M€ pour 58,94 M€ en 2013) **n'augmentent que de 0,8%**.

**Le déficit global s'établit à 141,22 M€, pour 120,13 M€ en 2013, soit une hausse de 17,6%, supérieure à celle constatée en 2013 (11,49%).**

Le taux de **couverture des recettes**, qui était de 32,91% en 2013, **passé en dessous de 30%** (29,52% en 2014), soit une baisse de 3,4%.

Au titre de la gestion du réseau des transports, la **Contribution forfaitaire d'exploitation (CFE + CET) versée** à Keolis, soit **208 M€**, est le premier poste de dépenses de fonctionnement (31%). Après retraitement comptable des charges rattachées sur les exercices concernés, la contribution 2014 (CFE +CET) s'élève au final à **202,46 M€ pour 185,62 M€ en 2013, soit une hausse effective de 9,07%**.

## Une contribution obligatoire au budget du SDIS encadrée par la loi

En 2014, la contribution financière de La Cub au budget du Service départemental d'incendie et de secours (**SDIS**) s'élève à **57,97 M€** pour 57,50 M€ en 2013, soit une hausse mécanique de 0,8%.



## > Des résultats cumulés qui continuent à diminuer mais restent encore très positifs

Tous budgets confondus, le Compte administratif 2014 fait ressortir :

- **un résultat global de clôture** (incluant les excédents des années antérieurs) de **350,19 M€ en diminution de 24 M€** par rapport à celui constaté au terme de l'exercice 2013 (**374,20 M€**). La baisse cumulée des résultats depuis 2011 sur les 3 derniers exercices s'élève ainsi à 43, 74 M€ au total.
- **un résultat net de clôture** (après prise en compte des restes à réaliser tant de dépenses que de recettes) de **149,14 M€** pour 167,40 M€ en 2013, en diminution de 18,26 M€ soit 10,9 % par rapport au résultat net de l'exercice 2013.

De ce résultat net de clôture, il ressort que l'ensemble des sections de fonctionnement génère un excédent cumulé de 333,95 M €, principalement concentré sur le budget principal (272,5 M€) et l'ensemble des sections d'investissement présente un besoin de financement de 184,81 M€.

**Ce résultat de 149 M€ constitue le montant disponible utilisable au Budget Supplémentaire de l'exercice 2015** pour diminuer le poids de l'emprunt, dans la continuité de la stratégie de désendettement engagée par l'Établissement, et pour couvrir des dépenses complémentaires ou nouvelles.



## > Des indicateurs de santé financière encore convenables mais qui se dégradent

Principaux ratios de gestion	2014	Evolution entre 2013 et 2014
Recettes de fonctionnement	969,4 M€	-5,40%
Dépenses de fonctionnement (hors Charges d'intérêt et frais financiers)	672,4 M€	4,06%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>297 M€</b>	<b>-21,55%</b>
Charges d'intérêt et frais financiers	18,3 M€	17,10%
<b>Epargne brute (hors recettes de cessions)</b>	<b>278,7 M€</b>	<b>-23,22%</b>
Remboursement en capital de la dette	64,3 M€	27,09%
<b>Epargne nette</b>	<b>214,5 M€</b>	<b>-31,36%</b>
<b>Encours de dette</b>	<b>605,4 M€</b>	<b>10,14%</b>
<b>Capacité de désendettement en années</b>	<b>2,17</b>	<b>43,45%</b>
<b>Capacité d'épargne en années</b>	<b>0,76</b>	<b>10,13%</b>
<b>Encours de dette/Recettes fiscales en années</b>	<b>2,05</b>	<b>12,64%</b>

Au terme de l'exercice 2014, les indicateurs financiers sont encore convenables, mais en nette dégradation par rapport à 2013.

### Une épargne de gestion, une épargne brute et une épargne nette en baisse

L'épargne de gestion représente le montant que la collectivité réussit à dégager sur les éléments de sa gestion avant prise en compte de l'annuité de la dette. Elle représente ce qui reste à la collectivité après avoir payé et encaissé l'ensemble des charges et produits de fonctionnement qu'ils soient courants ou exceptionnels.

En 2014, l'**épargne de gestion** s'élève à 297 M€, en baisse de **21,55%** par rapport à 2013, **après retraitement des produits de cession** (13 M€ pour 26 M€ en 2013).

La baisse de l'épargne de gestion est le résultat conjugué d'**une moindre dynamique des recettes** (baisse des dotations) et **une forte augmentation de certaines charges**, en particulier des contributions obligatoires (contribution forfaitaire d'exploitation Tbc et SDIS).

Il convient également de rappeler que le bon niveau de l'épargne de gestion 2013 reposait en grande partie sur des recettes fiscales exceptionnelles non récurrentes.

L'**épargne brute** (ou autofinancement brut) représente le montant que la collectivité réussit à dégager sur les éléments de sa gestion afin de financer tout ou partie de ses investissements.

Elle représente ce qui reste à la collectivité après avoir payé et encaissé l'ensemble des charges et produits de fonctionnement qu'ils soient courants, financiers ou exceptionnels.

En 2014, dans des conditions identiques à l'épargne de gestion, l'épargne brute ou autofinancement brut s'élève à **278,74 M€** pour 363 M€ en 2013, soit une **baisse importante de 23,22%**.

Elle représente moins d'un tiers (28,77 %) des recettes réelles de fonctionnement agrégées hors produits de cession et hors recettes des budgets à comptabilité de stocks pour 35,47 % en 2013.

L'**épargne nette** (ou autofinancement net) représente ce qui reste à la collectivité après avoir déduit de l'épargne brute le remboursement de l'annuité en capital venant à échéance dans l'année.

Cette somme représente le montant disponible pour le financement des investissements.

En 2014, sur le périmètre de l'épargne brute, l'épargne disponible (ou autofinancement net) dégagée des mouvements de l'exercice s'élève, tous budgets confondus, à 214,46 M€ pour 312,45 M€ en 2013, **soit une régression de 31,36%**.

À l'effet conjugué de charges en hausse et de moindre recettes vient s'ajouter une mobilisation importante de la dette en 2014 (+120 M€).

## Un ratio de capacité dynamique de désendettement encore contenu mais qui se dégrade

Le ratio de capacité dynamique de désendettement, qui rapporte l'encours de la dette au 31 décembre de l'exercice à l'épargne brute dégagée dans l'année sur les recettes de fonctionnement correspond au nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la totalité de l'encours si la Communauté affectait l'intégralité de son épargne à cet objectif.

Ce ratio permet de mesurer simplement la proportion qui existe entre le niveau de la dette et la capacité à rembourser de la collectivité, et donc sa marge de manœuvre financière.

En première analyse, l'encours de dette au 31 décembre 2014 (605,39 M€, Bail Emphytéotique Administratif (BEA) du bâtiment administratif Laure Gatet inclus) rapporté à l'autofinancement brut hors produit de cessions ressort, en Budget consolidé, ressort à **2,05 année (pour 1,82 année en 2013)**. Cette dégradation s'explique à la fois par l'augmentation de l'en-cours de la dette (+10,14%), et par la baisse des recettes fiscales et des compensations versées par l'Etat en 2014 (-2,10%).

## Une annuité en hausse qui confirme une mobilisation accrue de l'emprunt dans un contexte favorable

Pour financer ses investissements, La Cub a **mobilisé 120 M€** d'emprunts en 2014 (contre 60 M€ en 2013 dont **100 M€ pour financer la 3<sup>e</sup> phase du tramway, empruntés** auprès de la Banque Européenne d'Investissement, **à des conditions avantageuses pour notre Etablissement.**

**L'annuité brute de la dette s'élève en 2014**, y compris le BEA du bâtiment Laure Gatet, **à 82,65 M€ pour 65,88 M€ en 2013**. Elle **continue d'augmenter en 2014 (+25,47%)** confirmant la progression du cycle d'endettement qui a démarré en 2013, mais également la poursuite de l'effort de remboursement de la dette par l'Etablissement, notamment par l'affectation prioritaire du résultat 2014 à la maîtrise de l'endettement, conformément à la stratégie de préservation des marges de manœuvre voulue par la Métropole.

La capacité de désendettement s'établit à

**2,17 années**

au 31 décembre 2014 (pour 1,51 année en 2013)

Bien qu'en progression, la capacité de désendettement reste très en dessous de la moyenne observée en 2013 pour les EPCI (4,90 années).

**L'encours de dette à fin 2014 s'élève à 605,4 M€ contre 549,6M€ en 2013**, soit +10,14%. La part de la dette à taux fixe représente près de 75 % de l'encours total (pour 68 % en 2013), la Métropole continuant de privilégier une stratégie à long terme en positionnant quasi exclusivement sa dette nouvelle à taux fixe, ce qui lui permet de se préserver des futures hausses de taux et de cristalliser les intérêts dans le temps.

Sur la base de la population 2014 (747.266 habitants), **l'encours par habitant est de 810 € au 31 décembre 2014**, contre 750 € en 2013. Pour mémoire, le ratio moyen du bloc local (communes et EPCI) était de 780 € en 2013.

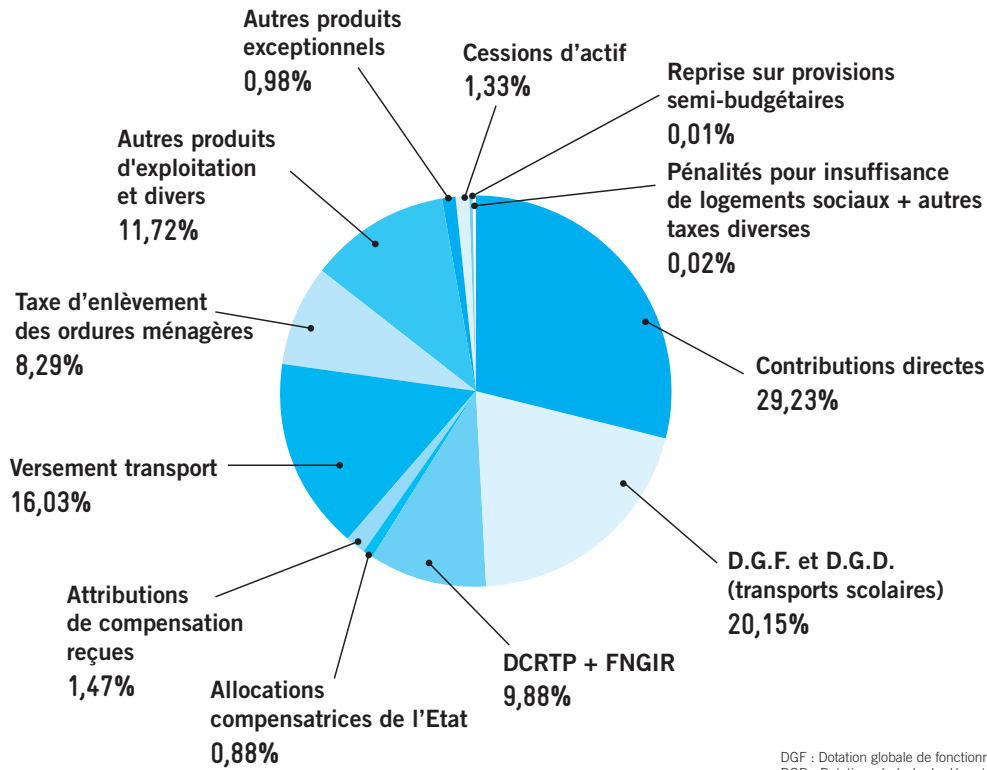
# ANNEXES

- Recettes  
de fonctionnement/d'investissements
- Dépenses  
de fonctionnement/d'investissement
- Budgets agrégés de La Cub
- Données synthétiques de la situation financière
- Encours et évolution de la dette
- Dépenses d'équipement mandatées de 2009 à 2014 inclus
- Répartition de dépenses d'équipement mandatées

# RECETTES

## Recettes de fonctionnement mouvement réels

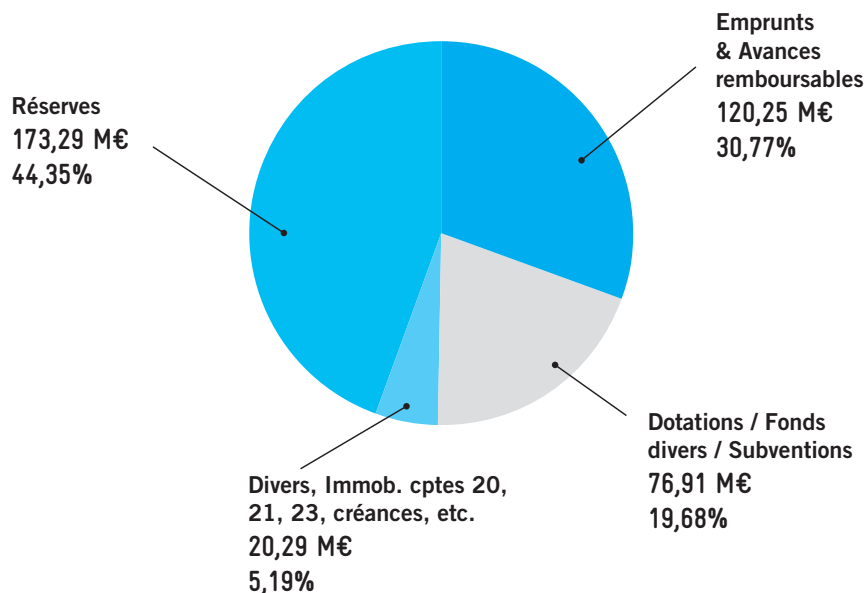
Total  
**982,52 M€**



DGF : Dotation globale de fonctionnement  
DGD : Dotation générale de décentralisation

Total  
**390,75 M€**

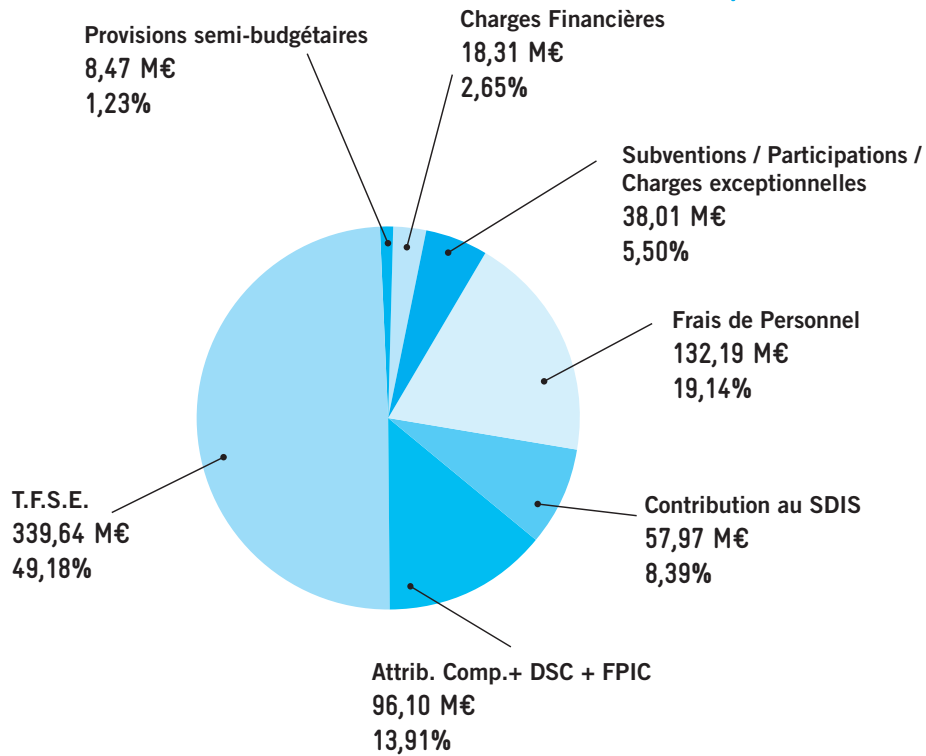
## Recettes d'Investissement mouvements réels



# DÉPENSES

## Dépenses de Fonctionnement mouvements réels

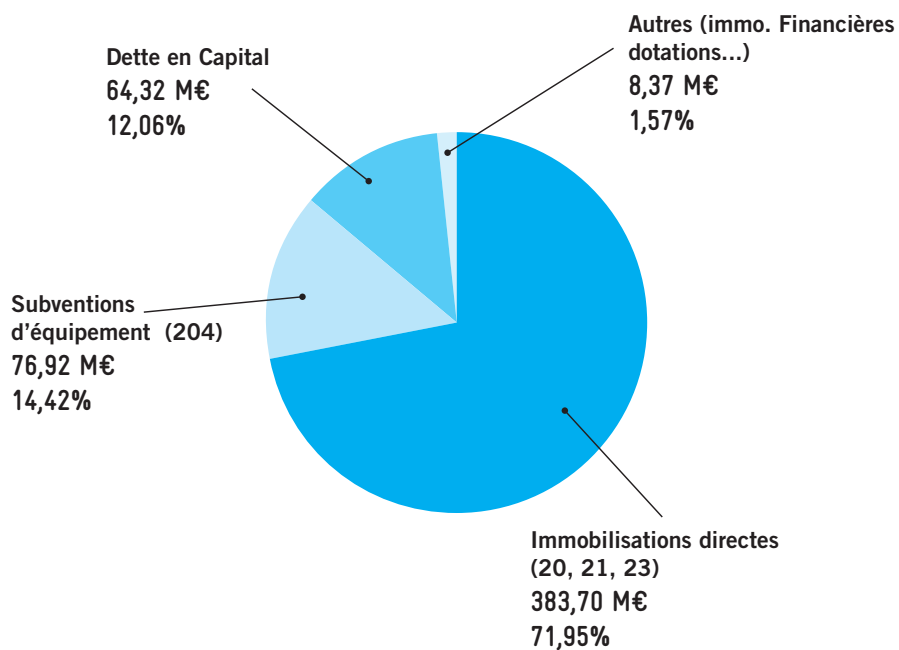
Total  
**690,68 M€**



SDIS : Service départemental d'incendie et de secours  
DSC : Dotation de solidarité communautaire  
TFSE : Travaux, fournitures et services extérieurs

Total  
**533,31 M€**

## Dépenses d'Investissement mouvements réels



# BUDGETS AGRÉGÉS DE LA CUB

## > Synthèse de 2009 à 2014

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	908 821 365,82	971 770 712,64	969 517 195,77	994 733 924,21	1 049 045 059,17	982 521 660,13
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors produits de cessions)</b>	891 244 785,43	915 568 233,60	957 976 229,85	980 810 611,68	1 024 800 538,78	969 413 141,08
<b>Dont : Produits fiscaux (y compris compensations fiscales)</b>	369 621 247,42	377 945 084,00	269 073 994,00	275 482 894,00	302 123 992,60	295 767 228,00
<b>Fonds National de Péréquation produit TP Ets France Télécom</b>	3 043 180,00	1 825 908,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DCRTP + FNGIR</b>			96 231 244,00	97 304 502,00	97 114 007,00	97 114 007,00
<b>Versement Transports</b>	129 117 510,74	131 771 478,52	150 661 535,15	154 740 611,73	162 357 297,66	157 489 616,91
TEOM	69 251 810,00	71 260 682,00	73 711 140,00	76 339 730,00	79 187 355,60	81 499 147,00
<b>Attribution de compensation versée par communes</b>	14 478 965,00	14 478 965,00	14 478 965,00	14 478 966,00	14 478 965,00	14 478 965,00
<b>Pénalité versée par communes art. 55 loi SRU (Logements sociaux)</b>	334 427,53	302 913,26	1 164 747,25	171 233,54	284 741,53	217 014,79
<b>Produits de cessions</b>	17 576 580,39	56 202 479,04	11 540 965,92	13 923 312,53	24 244 520,39	13 108 519,05
<b>Remboursement par l'État de TVA versée à tort par La Cub</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Soulte versée par le CG33 pour transfert à Cub voirie départ*</b>	0,00	0,00	1 545 750,00	1 082 655,00		
<b>DEPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT (hors frais financiers)</b>	569 848 999,75	578 880 758,38	593 756 819,58	638 711 942,41	646 148 502,79	672 292 073,77
<b>Dont : Personnel</b>	107 571 842,62	112 497 599,33	114 429 243,36	119 678 166,70	125 373 435,76	132 192 744,04
Prix forfaitaire d'exploit. y.c T.P. Réseau Transports	145 645 564,22	158 270 477,90	163 248 274,90	176 762 875,33	185 722 791,00	208 351 436,28
Contribution financière au SDIS	53 771 155,70	54 416 409,56	55 107 497,96	56 270 266,16	57 508 608,76	57 968 142,05
Attribution de compensation versée aux communes	53 956 768,47	53 944 214,85	54 365 038,19	53 887 465,01	54 802 127,16	55 793 041,27
Prélèvement sur T.P. au profit du F.D.P.T.P.	6 962 039,00	6 962 039,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds de Péréquation Recettes Fiscales Interco* & Communales (FPIC)				667 038,00	1 826 133,00	3 220 433,00
Autres restitutions de fiscalité au titre dégrèvements (Tascom...)				31 338,77	186 891,97	1 559 390,72
Dotation de Solidarité Communautaire	31 762 500,00	33 350 625,00	34 184 390,63	34 184 390,63	35 354 639,58	35 523 957,10
Subvention d'équipement & fonds de concours	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>RESULTAT BRUT</b>	<b>338 972 366,07</b>	<b>392 889 954,26</b>	<b>375 760 376,19</b>	<b>356 021 981,80</b>	<b>402 896 556,38</b>	<b>310 229 586,36</b>
<b>RESULTAT BRUT hors produit de cessions</b>	<b>321 395 785,68</b>	<b>336 687 475,22</b>	<b>364 219 410,27</b>	<b>342 098 669,27</b>	<b>378 652 035,99</b>	<b>297 121 067,31</b>
<b>INTERETS (avec paiement ICNE en N+1 compris)</b>	<b>16 570 274,56</b>	<b>14 345 241,27</b>	<b>13 048 202,67</b>	<b>13 310 882,44</b>	<b>15 632 369,51</b>	<b>18 305 420,82</b>
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>322 402 091,51</b>	<b>378 544 712,99</b>	<b>362 712 173,52</b>	<b>342 711 099,36</b>	<b>387 264 186,87</b>	<b>291 924 165,54</b>
<b>EPARGNE BRUTE hors produits de cession</b>	<b>304 825 511,12</b>	<b>322 342 233,95</b>	<b>351 171 207,60</b>	<b>328 787 786,83</b>	<b>363 019 666,48</b>	<b>278 815 646,49</b>
<b>REMBOURSEMENT DETTE EN CAPITAL</b>	<b>52 891 131,25</b>	<b>49 106 633,39</b>	<b>48 210 968,27</b>	<b>48 546 935,84</b>	<b>49 447 771,77</b>	<b>58 069 376,49</b>
<b>INDEMNITES ET REMBOURSEMENTS SUR AUTOF.</b>						<b>6 200 641,50</b>
<b>ANNUITES DE DETTE</b>	<b>69 461 405,81</b>	<b>63 451 874,66</b>	<b>61 259 170,94</b>	<b>61 857 818,28</b>	<b>65 080 141,28</b>	<b>82 655 445,95</b>
<b>AUTOFINANCEMENT COURANT</b>	<b>269 510 960,26</b>	<b>329 438 079,60</b>	<b>314 501 205,25</b>	<b>294 164 163,52</b>	<b>337 816 415,10</b>	<b>233 854 789,05</b>
<b>AUTOFINANCEMENT COURANT hors produit des cessions</b>	<b>251 934 379,87</b>	<b>273 235 600,56</b>	<b>302 960 239,33</b>	<b>280 240 850,99</b>	<b>313 571 894,71</b>	<b>220 746 270,00</b>
<b>RESSOURCES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>100 835 890,98</b>	<b>91 603 555,83</b>	<b>134 048 121,97</b>	<b>145 621 251,00</b>	<b>145 517 459,03</b>	<b>217 455 051,40</b>
<b>Dont : EMPRUNTS &amp; AVANCES</b>	<b>17 543 442,39</b>	<b>0,00</b>	<b>15 000 000,00</b>	<b>65 000 000,00</b>	<b>60 000 000,00</b>	<b>120 000 000,00</b>
<b>Dont : EMPRUNTS refinancement indemnités</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT (- cpte 16)</b>	312 851 803,06	357 344 293,40	376 245 475,85	448 942 949,65	493 913 526,27	469 036 708,17
Dont : Dép° d'équipement (20, 21, 23 & 204 à compter de 2006)	302 640 471,45	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19	460 613 609,20
Pour mémoire : Dép° d'équip° avec Subv° d'équip° en sect° de Fonct°	302 640 471,45	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19	460 613 609,20
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>57 495 048,18</b>	<b>63 697 342,03</b>	<b>72 303 851,37</b>	<b>-9 157 535,13</b>	<b>-10 579 652,14</b>	<b>-17 726 867,72</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT INITIAL</b> (Corrigé* le cas échéant)	<b>200 443 025,35</b>	<b>257 938 073,53</b>	<b>321 635 415,56</b>	<b>393 939 266,93</b>	<b>384 781 731,80</b>	<b>374 202 079,66</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT FINAL</b>	<b>257 938 073,53</b>	<b>321 635 415,56</b>	<b>393 939 266,93</b>	<b>384 781 731,80</b>	<b>374 202 079,66</b>	<b>356 475 211,94</b>
<b>Correction FONDS DE ROULEMENT FINAL</b> pour balance d'entrée 2008 et 2009						
<b>RATIOS</b>						
<b>EPARGNE BRUTE / PROD. DE FONCTIONNEMENT</b> (hors produit des cessions)	34,20%	35,21%	36,66%	33,52%	35,42%	28,76%
<b>AUTOFINANCEMENT COURANT / PROD. FONCT.</b> (hors produit des cessions)	28,27%	29,84%	31,63%	28,57%	30,60%	22,77%
<b>ANNUITE DETTE / PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b> (hors produit des cessions)	7,79%	6,93%	6,39%	6,31%	6,35%	8,53%
<b>EMPRUNTS EXERCICE / DEPENSES EQUIPEMENT</b>	5,80%	0,00%	4,04%	14,92%	12,40%	26,05%
<b>FDR / (Charges courantes fct. + annuité dette) en jours</b>	145	180	217	198	189	170
Autofinancement brut/ recettes de fonctionnement agrégées (hors produit des cessions)	34,20%	35,21%	36,66%	33,52%	35,42%	28,76%
<b>ENCOURS DETTE</b> au 31/12 de l'ex./ Recettes de fonctionnement agrégées hors produit des cessions	64,05%	56,99%	50,98%	55,07%	53,63%	62,45%
<b>ENCOURS DETTE</b> au 31/12 de l'ex./ <b>EPARGNE BRUTE</b> hors produit de cessions (Années)	1,87	1,62	1,39	1,64	1,51	2,17
<b>ENCOURS DETTE</b> au 31/12 de l'ex./ <b>EPARGNE BRUTE</b> hors produit de cessions (Années) en ne tenant pas compte subv. Equip. & Fonds de concours	1,87	1,62	1,39	1,64	1,51	2,17
<b>ENCOURS DETTE</b> au 31/12 de l'ex./ <b>EPARGNE BRUTE</b> (Années) hors produit des cessions et produits exceptionnels (Remb° par l'Etat TVA versée à tort par La Cub et Soule versée par le CG33 pour transfert voirie départementale)						
<b>Charges de fonctionnement</b>	586 419 274,31	593 225 999,65	606 805 022,25	652 022 824,85	661 780 872,30	690 597 494,59
<b>Produits de fonctionnement</b> (hors produit des cessions)	891 244 785,43	915 568 233,60	957 976 229,85	980 810 611,68	1 024 800 538,78	969 413 141,08
<b>ENCOURS DETTE</b>	<b>570 802 043,42</b>	<b>521 759 488,78</b>	<b>488 409 740,33</b>	<b>540 125 050,44</b>	<b>549 651 672,30</b>	<b>605 390 579,59</b>

# DONNÉES SYNTHÉTIQUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

## > Tous budgets confondus - Budget principal & Budgets annexes

Article R.2313-1 du CGCT Synthèse de 2009 à 2014

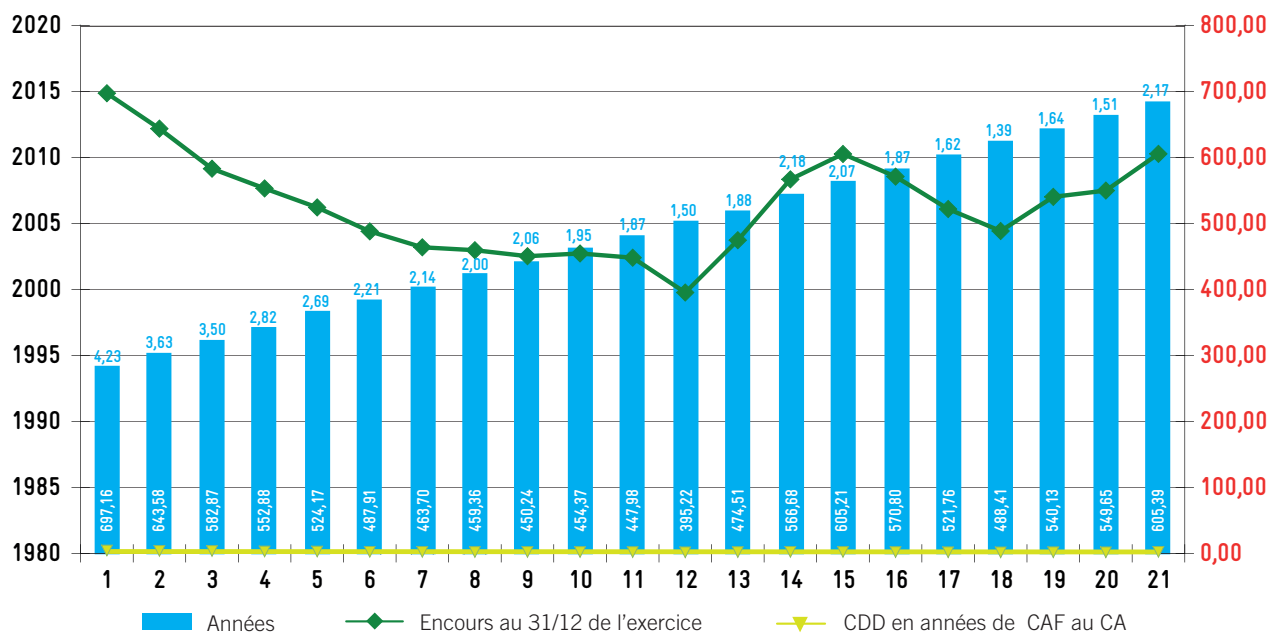
	Population	721 744	734 812	740 881	Mouvements réels			
N° Ratio	RATIOS	C.A. 2012	C.A. 2013	C.A. 2014	Observations	C.A. 2012	C.A. 2013	C.A. 2014
<b>1</b>	Dépenses réelles de Fonctionnement Population	903,40	900,61	932,24		652 022 824,85 721 744	661 780 872,30 734 812	690 677 501,73 740 881
<b>2</b>	Produit des impositions directes Population	366,20	397,32	387,60	Pleine application du nouveau régime de fiscalité depuis 2011 (CET) avec rôles supplémentaires deTP	264 299 473,00 721 744	291 959 059,50 734 812	287 163 767,00 740 881
<b>3</b>	Recettes réelles de Fonctionnement Population	1 358,95	1 394,64	1 308,46	Hors produits de cession (compte 775)	980 810 611,68 721 744	1 024 800 538,78 734 812	969 413 141,08 740 881
<b>4</b>	Dépenses d'équipement brut Population	479,26	514,94	495,06	Taux d'équipement Comptes 21 et 23	345 906 475,79 721 744	378 383 500,50 734 812	366 779 363,57 740 881
<b>5</b>	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Population	748,36	748,02	817,12		540 125 050,44 721 744	549 651 672,30 734 812	605 390 579,59 740 881
<b>6</b>	Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) Population	279,81	272,17	262,18	2011 non comparable avec 2010 Intégration dans la DGF de la fiscalité France Télécom et déduction produit de la TASCOM	201 950 554,00 721 744	199 996 294,00 734 812	194 243 739,00 740 881
<b>6 bis</b>	Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) Population D.G.F. (Avec résidences secondaires)	277,68	270,02	260,03		201 950 554,00 727 274	199 996 294,00 740 670	194 243 739,00 747 012
<b>7</b>	Dépenses de Personnel Dépenses réelles de Fonctionnement	18,35 %	18,94 %	19,14 %		119 678 166,70 652 022 824,85	125 373 435,76 661 780 872,30	132 192 744,04 690 677 501,73
<b>8</b>	Contributions Directes Potentiel Fiscal	48,93 %	54,05 %	50,67 %	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (*) Sur la base du Potentiel Fiscal et population figurant sur fiche D.G.F. année 2012 en l'absence de communication des données 2013	(*) 264 299 473,00 540 139 952,00	(*) 291 959 059,50 540 139 952,00	(*) 287 163 767,00 566 764 306,00
<b>9</b>	Dépenses réelles de Fonctionnement +Remboursement annuel dette en Capital Recettes réelles de Fonctionnement	71,43 %	69,40 %	77,88 %	Hors renégociation de dette en capital Hors produits de cession (compte 775)	700 569 760,69 980 810 611,68	711 228 644,00 1 024 800 538,78	754 947 519,72 969 413 141,08
<b>10</b>	Dépenses d'équipement brut Recettes réelles de Fonctionnement	35,27 %	36,92 %	37,84 %	Taux d'équipement Hors produits de cession (compte 775)	345 906 475,79 980 810 611,68	378 383 500,50 1 024 800 538,78	366 779 363,57 969 413 141,08
<b>11</b>	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Recettes réelles de Fonctionnement	55,07 %	53,63 %	62,45 %	Hors produits de cession (compte 775)	540 125 050,44 980 810 611,68	549 651 672,30 1 024 800 538,78	605 390 579,59 969 413 141,08
<b>11 bis</b>	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Autofinancement brut	1,64	1,51	2,17	Hors produits de cession (compte 775)	540 125 050,44 328 787 786,83	549 651 672,30 363 019 666,48	605 390 579,59 278 735 639,35



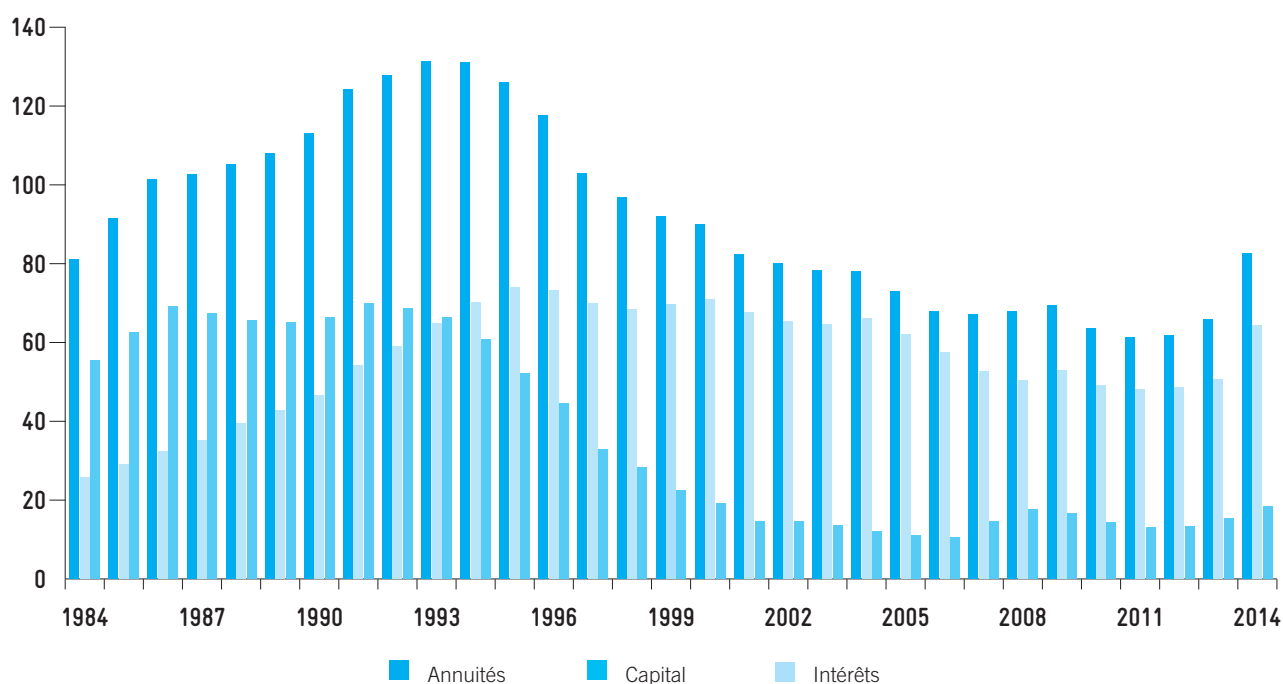
# ENCOURS ET ÉVOLUTION DE LA DETTE

## > Encours de la dette

Capacité d'autofinancement exprimé en nombre d'années de CAF sur une base Comptes Administratifs



## > Evolution de la dette



# DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT MANDATÉES

> de 2009 à 2014 inclus

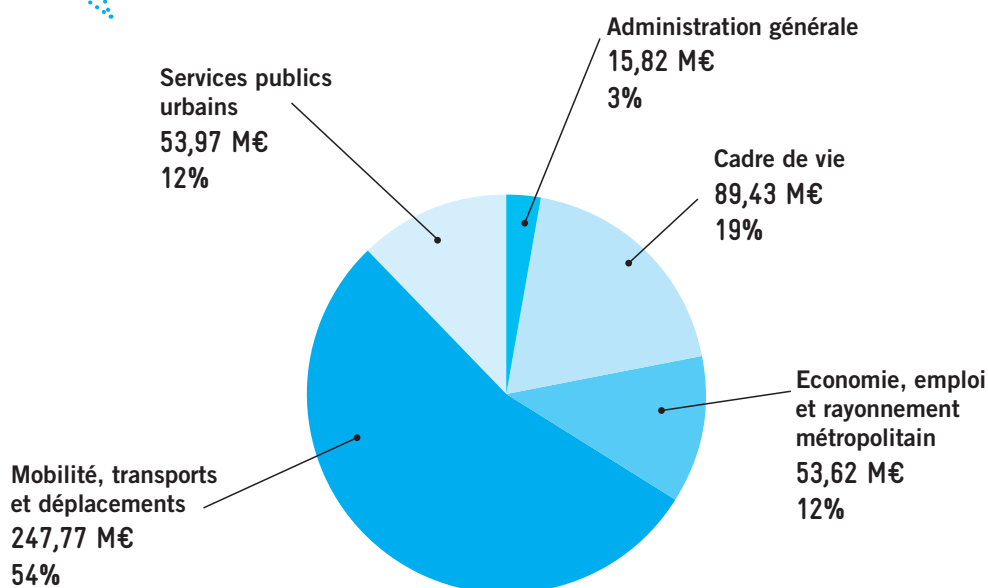
DEPENSES DOMAINES D'ACTION	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2009 à 2014
<b>Budget Principal TTC</b>							
Cimetières	1 809 973,71	645 445,50	804 552,71	688 600,34	497 404,98	473 242,38	4 919 219,62
Développement économique	6 883 586,82	7 606 970,34	3 779 532,82	2 465 482,81	3 205 484,82	14 465 209,23	38 406 266,84
Enseignement	4 599 659,12	5 588 843,26	5 449 673,67	3 965 218,63	3 342 588,02	5 371 966,28	28 317 948,98
Administration générale - moyens	15 700 493,62	18 669 447,68	16 804 487,19	14 121 043,18	22 585 581,77	14 142 184,14	102 023 237,58
Urbanisme et Habitat	45 787 291,21	26 890 523,42	44 515 238,15	39 506 194,40	25 138 584,96	34 794 875,37	216 632 707,51
Incendie et secours	489 107,68	398 023,47	725 023,44	1 152 786,60	1 037 819,44	1 039 790,37	4 842 551,00
Halles et marchés	68 803,20	869 743,39	97 944,98	88 583,88	115 240,86	51 024,86	1 291 341,17
Ordures ménagères (bâtiments compris)							0,00
Assainissement pluvial	12 228 990,35	9 170 370,72	17 719 782,86	17 474 515,66	16 619 182,60	14 891 152,00	88 103 994,19
Autres transports (transports Fluviaux, maritimes, aériens, ferroviaire, routiers, nationaux)	612 673,35	510 551,42	1 548 838,04	36 104,60	2 815 375,62	3 222 759,66	8 746 302,69
Transports (Aménagements de voirie)	8 718 756,69	9 131 562,56	2 834 563,28	2 359 776,96	4 799 625,41	3 397 093,61	31 241 378,51
Voie	84 924 072,13	116 843 582,73	115 601 930,50	120 011 612,17	92 395 075,80	79 128 855,10	608 905 128,43
Voie (bâtiments)	1 122 031,21	4 438 849,31	3 716 133,07	7 334 401,30	861 976,82	352 287,22	17 825 678,93
Interventions sociales et santé			65 305,68	51 208,92	25 108,60	10 756,80	152 380,00
Autres réseaux	2 277 230,68	1 781 548,50	1 737 328,78	2 108 052,95	1 108 564,82	1 094 010,05	10 106 735,78
Eau et Préservation milieu naturel	395 124,20	58 705,70	146 152,52	200 333,26	1 912 563,07	2 103 830,78	4 816 709,53
Eau industrielle							
<b>BUDGET PRINCIPAL - TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS</b>	<b>185 617 793,97</b>	<b>202 604 168,00</b>	<b>215 546 487,69</b>	<b>211 563 915,66</b>	<b>176 460 177,59</b>	<b>174 539 037,85</b>	<b>1 166 331 580,76</b>
<b>Budgets Annexes</b>							
Déchets ménagers et assimilés (TTC)	41 390 416,47	12 443 637,89	8 763 358,47	12 561 775,95	10 686 564,02	13 831 293,75	99 677 046,55
Restaurants Administratifs (HT) et Régie	31 576,10	43 470,14	41 993,61	5 145,60	19 659,81	16 959,70	158 804,96
Abattoir (TTC)	32 102,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 102,64
Parcs de Stationnement (HT & TTC à partir du 01/04/05)	2 185 216,14	336 043,31	31 465,20	0,00	0,00	0,00	2 552 724,65
Transports (HT) Réseau hors tramway	3 705 262,04	917 441,45	13 874 403,27	6 769 057,00	20 165 496,36	9 361 337,79	54 792 997,91
Transports (HT) T.C.S.P. puis tramway	25 223 020,65	11 278 405,99	29 066 012,66	90 462 343,76	159 445 960,38	162 005 157,20	477 480 900,64
Assainissement (TTC à partir de 1997)	17 537 868,57	54 259 633,72	54 979 701,29	39 446 917,46	24 602 052,67	14 908 743,77	205 734 917,48
Service d'assainissement non collectif (SPANC) (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crématorium (TTC)	1 379,33	23 193,18	13 575,99	76 404,15	85 729,77	2 893 010,97	3 093 293,39
Service extérieur Pompes Funèbres (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réseau de chaleur Hauts de Garonne (TTC)	2 652 059,38	202 935,29	37 735,61	571 458,54	1 974 078,23	6 139 161,21	11 577 428,26
Eau Industrielle et sa régie	38 556,25	129 891,70	160 677,30	19 143,27	0,00	1 200,00	349 468,52
<b>Budgets Annexes Total investissements directs</b>	<b>92 797 457,57</b>	<b>79 634 652,67</b>	<b>106 968 923,40</b>	<b>149 912 245,73</b>	<b>216 979 541,24</b>	<b>209 156 864,39</b>	<b>855 449 685,00</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS</b>	<b>278 415 251,54</b>	<b>282 238 820,67</b>	<b>322 515 411,09</b>	<b>361 476 161,39</b>	<b>393 439 718,83</b>	<b>383 695 902,24</b>	<b>2 021 781 265,76</b>

DEPENSES DOMAINES D'ACTION	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2009 à 2014
Développement économique Fonds de concours	1 298 459,50	3 073 365,12	2 345 546,82	4 739 304,76	8 300 739,52	4 137 430,20	23 894 845,92
Enseignement (fonds de concours lycées, collèges, enseignement supérieur)	1 151 599,80	1 872 316,29	3 260 000,00	1 699 878,63	4 580 836,00	2 817 160,46	15 381 791,18
Administration générale - Moyens	58 715,53	8 678,18	11 383,86	14 598,05	7 866,77	2 965,40	104 207,79
Incendie et secours	406 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	406 000,00
Cimetières	14 475,45	111 480,06	27 870,00	195 771,86	49 985,24	0,00	399 582,61
Urbanisme et Habitat - Fonds de concours	11 035 404,28	22 237 141,85	23 245 468,42	22 957 123,12	28 187 917,20	29 526 685,40	137 189 740,27
Ordures ménagères et environnement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Assainissement pluvial	166 320,13	348 016,46	143 173,74	14 324,40	99 612,66	507 838,56	1 279 285,95
Autres réseaux (réseau métropolitain télécommunications)	0,00	0,00	0,00	154 328,00	3 483,95	0,00	157 811,95
Transports fluviaux, maritimes, aériens, ferroviaire et routier (nationaux)	6 098 172,26	4 261 768,14	16 744 670,54	43 199 774,47	34 758 143,11	30 439 566,19	135 502 094,71
Voirie (fonds de concours)	3 189 020,41	853 494,54	1 781 123,80	642 012,19	1 638 467,46	3 023 013,26	11 127 131,66
Eau & Asst, préservation milieu naturel	623 515,31	100 869,00	817 298,22	560 737,30	557 017,29	1 854 507,05	4 513 944,17
Sports et Jeunesse et culture et divers	183 537,24	162 699,00	162 637,50	86 700,50	12 085 602,16	4 608 540,44	17 289 716,84
Parcs de Stationnement (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Transports (Budget annexe) (Tramway)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Transports (Budget annexe)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL INTERVENTIONS INDIRECTES</b>	<b>24 225 219,91</b>	<b>33 029 828,64</b>	<b>48 539 172,90</b>	<b>74 264 553,28</b>	<b>90 269 671,36</b>	<b>76 917 706,96</b>	<b>347 246 153,05</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>302 640 471,45</b>	<b>315 268 649,31</b>	<b>371 054 583,99</b>	<b>435 740 714,67</b>	<b>483 709 390,19</b>	<b>460 613 609,20</b>	<b>2 369 027 418,81</b>
<b>TOTAL B.A. Tramway</b>	<b>25 223 020,65</b>	<b>11 278 405,99</b>	<b>29 066 012,66</b>	<b>90 462 343,76</b>	<b>159 445 960,38</b>	<b>162 005 157,20</b>	<b>477 480 900,64</b>
<b>TOTAL GENERAL (Hors B.A. Tramway)</b>	<b>277 417 450,80</b>	<b>303 990 243,32</b>	<b>341 988 571,33</b>	<b>345 278 370,91</b>	<b>324 263 429,81</b>	<b>298 608 452,00</b>	<b>1 891 546 518,17</b>
<b>BUDGET PRINCIPAL Total investissements directs et indirects</b>	<b>209 843 013,88</b>	<b>235 633 996,64</b>	<b>264 085 660,59</b>	<b>285 828 468,94</b>	<b>266 729 848,95</b>	<b>251 456 744,81</b>	<b>1 513 577 733,81</b>

# RÉPARTITION DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT MANDATÉES

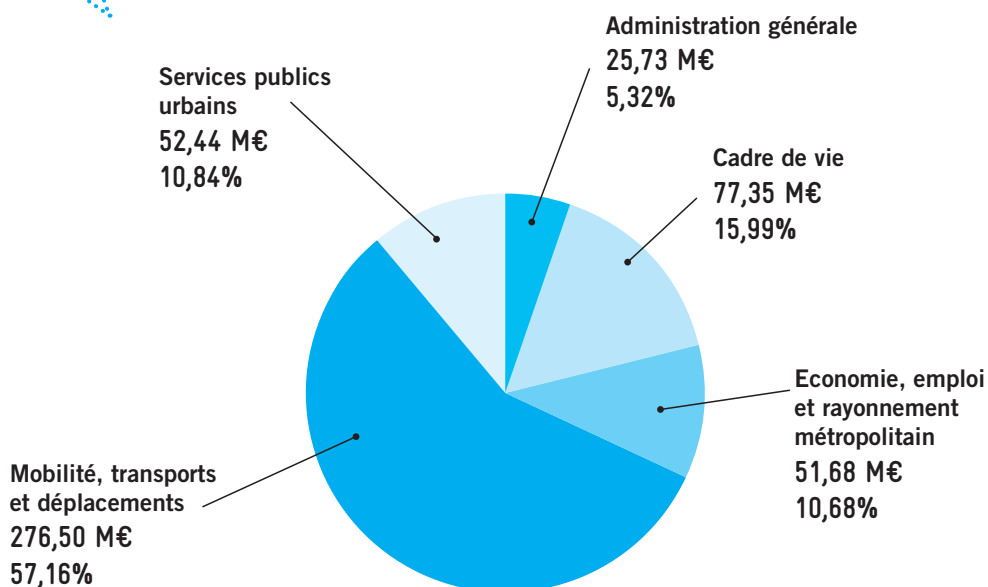
2014 total  
460,61 M€

Répartition de dépenses d'équipement mandatées avec Fonds de Concours  
mouvements réels



2013 total  
483,70 M€

Répartition de dépenses d'équipement mandatées avec Fonds de Concours  
mouvements réels



**Bordeaux Métropole**

Réalisation

LAPAO

Impression

L'ATELIER



**BORDEAUX  
MÉTROPOLE**

Esplanade Charles-de-Gaulle  
33076 Bordeaux cedex  
[www.bordeaux-metropole.fr](http://www.bordeaux-metropole.fr)